Backgrounder

BP-128E

CANADIAN YOUTH IN A CHANGING WORLD

Maureen Baker

POLITICAL AND SOCIAL AFFAIRS DIVISION
March 1989

Library of Parliament
Bibliothèque du Parlement

Research Branch

90-03021/

The Research Branch of the Library of Parliament works exclusively for Parliament, conducting research and providing information for Committees and Members of the Senate and the House of Commons. This service is extended without partisan bias in such forms as Reports, Background Papers and Issue Reviews. Research Officers in the Branch are also available for personal consultations in their respective fields of expertise.

© Minister of Supply and Services Canada 1989

Cat. No. YM32-2/128-1989E
ISBN 0-660-13413-6

CE DOCUMENT EST AUSSI
PUBLIÉ EN FRANÇAIS

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

TABLE OF CONTENTS

	Page
INTRODUCTION	1
PERSONAL LIVES	2
SMOKING, ALCOHOL USE AND ILLEGAL DRUGS	5
SUICIDE AND ACCIDENT RATES	9
CRIMINALITY	12
EDUCATION	15
EMPLOYMENT	19
CONCLUSIONS	23
REFERENCES	26

CANADA

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

CANADIAN YOUTH IN A CHANGING WORLD

INTRODUCTION

Opportunities available to young people are largely influenced by their own abilities, their knowledge of the world, and their parents' socio-economic situation. But opportunities are also affected by the state of the economy, cultural values and government policies. Youth growing up in the 1980s are facing a world much different from tne one in which their parents and even their older siblings were raised. In tne past 10 years, changes in the economy, the job market, in technology and communications, and in social values have significantly influenced young people's lives.

The United Nations and Statistics Canada arbitrarily define "youth" as those between 15 and 24 years. In Canada, youth is considered to be a period of transition between childhood and adulthood. During these years, young people must make decisions about the future - often witn insufficient knowledge of their own abilities and of tne world. Tne fact that youth is also a period of experimentation causes social ambivalence about teenagers. While young people are expected to make decisions about the future, they are sometimes denied the right to try out different life-styles. Teenagers are often looked upon with scorn for being anti-establishment, yet they are generally denied a place in the social order or any decision-making opportunities.

From the 1950s to the 1980s, the proportion of tne Canadian population aged 15 to 24 increased. This increase corresponded witn the period of hign birth rates known as the "post-war baby boom." In 1981, Canada's young people numbered 4.7 million or 19.3% of tne population,(1)

---

(1) Linda Demers, Young People, A Statistical Overview, Ottawa, Secretary of State, 1982, p. 10.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

but it is estimated that tnis percentage will fall witnin 10 years to its 1961 level of 14%. According to the 1986 census, the percentage of 15 to 24 year olds has already declined to 16.5% of the population as birtn rates have fallen and the population "ages."

Like the rest of the population, most young people live in urban centres. Because a disproportionate number of 20 to 24 year olds migrate to large cities for education or employment, it may appear as though city living causes youth problems. On tne other hand, out-migration of young people from rural areas sometimes results in a labour shortage and a disproportionate number of older people in rural areas in small communities. This may lead to a heavier demand for services for the elderly in small communities and more demand for youth-oriented services in large cities.

This paper will discuss behavioural and attitudinal trends among youth and their implications for social policy. Since these young people form about one-sixth of our population, their attitudes and benaviour cannot be ignored. The paper will include some projections of young people's behaviour as adults and their social, political and economic situation as they age.

PERSONAL LIVES

In their personal lives, today's youtn is more likely to see living together as a preliminary stage (or occasionally an alternative) to marriage, and marriage as less than permanent. Many young people today have lived through their parents' marriage breakup and have learned coping mechanisms. These young people from divorced families are more likely to see divorce as a potential solution to their own hypotnetical marital problems and are likely to be able to visualize life outside marriage. However, most young people do not anticipate the marital and cnild-rearing

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

problems they are likely to experience and tend to see their future personal lives in very rosy terms.(2)

Attitudes towards sexual behaviour are definitely changing. While in 1970 just over 50% of teenagers approved of premarital sex,(3) a recent national survey found that 85% favoured sex before marriage if the couple loved each other and 96% felt that birth control ought to be available to teenagers who wanted it.(4) Several North American studies have indicated that about 50% of 15 to 19 year olds and as many as 67% of 19 year olds(5) have premarital intercourse. Although 50% of teenagers were engaging in premarital sex in the early 1980s, only about half of these were using contraception,(6) a fact which caused great concern among parents and youth workers. In recent years, however, international scares about the rise in sexually-transmitted diseases (especially AIDS) may have curbed the sexual behaviour of young people, but trends will not be readily apparent for several years.

Although young people engage in sexual activity at earlier ages now than in the 1950s, the fertility or birth rates of teenage women have declined considerably since that time. Table 1 shows fewer teenagers are producing children and proportionally more women from age 25 to 29 are giving birth.

---

(2) Maureen Baker, What Will Tomorrow Bring? ... A Study of the Aspirations of Adolescent Women, Ottawa, Canadian Advisory Council on the Status of Women, 1985.

(3) Charles Hobart, "Changing Orientations to Courtship: A Study of Young Canadians," in W.E. Mann (ed.), Canada: A Sociological Profile, Vol. 2, 1970.

(4) Donald Posterski and Reginald Bibby, Canada's Youth "Ready for Today," Ottawa, Canadian Youth Foundation, 1987, p. 43.

(5) Reginald Bibby and Donald Posterski, The Emerging Generation, Irwin, Toronto, 1985, p. 77.

(6) Ibid., p. 79.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Table 1

Fertility Rate per 1,000 Women by Age Group in Canada, 1966 to 1986

	1966	1976	1986
15-19 years	48.2	33.4	23.5
20-24	169.1	110.3	84.8
25-29	163.5	129.9	124.6
30-34	103.3	65.6	75.6
35-39	57.5	21.1	22.6
40-44	19.1	4.3	3.2

Source: Statistics Canada, Canadian Youth, 1985, p. 34; Statistics Canada, Births and Deaths 1986, Cat. 84-204, September 1988, p. 20.

Part of the trend towards fewer teenage births can be attributed to a more widespread use of contraception and the availability of therapeutic abortion since 1969. Government statistics indicate, for example, that women between the ages of 20 and 24 have the nighest abortion rates of all age groups, and that 67.5% of all therapeutic abortions were performed on single women.(7) However, another reason for lower teenage birth rates is the higher average age of marriage since the 1970s.

Perhaps the most important development for those working with teenagers is the trend for teenage mothers to keep their babies rather than allow them to be adopted. Unwed mothers can now receive government and community support, attitudes towards sexuality and marriage are more relaxed and more opportunities now exist for single mothers to work and support their children. While only 30% of all unwed mothers in Ontario kept tneir babies in 1968, in 1977 88% did so.(8) Tnere is no indication that this percentage has fallen in recent years. This sizable increase has been viewed witn alarm by some social workers. Many teenage motners nave

(7) Statistics Canada, Therapeutic Abortions 1986, Cat. 82-211, Ottawa, December 1988, p. 13 and 18.

(8) M. Eichler, Families in Canada Today, Gage, Toronto, 1983, p. 281.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

dropped out of school and have no job skills with which to support themselves. These mothers are most likely to depend on social assistance to survive and may be unable to give their children the economic and social resources they need to develop and compete in our society. Social service workers appear to be trying to hold families together and keep children out of foster homes, yet the encouragement given to teen mothers to raise their own children is disturbing to some. For one thing, studies indicate that many teen mothers who initially keep their babies find that they cannot cope two years later.(9) For another, many infertile couples cannot adopt babies because unwed mothers are no longer giving up their babies for adoption.

While 97% of 15 to 19 year olds are single, 30% of 20 to 24 year olds are married. Women tend to marry earlier than men; 24.8 is the average age of first marriage for women compared with 27.0 for men. Since the 1970s, the average age of marriage has been rising so that fewer teenagers are now married. But at the same time, increasing numbers of young people are living together without legal marriage. According to the 1986 census, about 9% of men and 15% of women aged 15 to 24 were cohabiting without marriage. Higher rates of common-law relationships will continue to raise the average age of marriage, which may help to lower future divorce rates. Teenage marriages, especially those in which the wife was pregnant before the wedding, tend to experience higher rates of dissolution than marriages between older partners.

SMOKING, ALCOHOL USE AND ILLEGAL DRUGS

The prevalence of drug and alcohol abuse among young people has caused considerable concern because it is seen as an indicator of moral decadence or at least youth alienation and disenchantment. Policymakers

---

(9) D.W. Wood and S. Nuttall, "Single Adolescent Mothers: Dimensions of Unscheduled Parenting in Ontario," Paper presented to Annual Meetings of Canadian Sociology and Anthropology Association, Guelph, 1984.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

have sometimes attacked the advertising industry for linking affluence, sexuality and sociability with smoking and drinking. Recent statistics indicate, however, that smoking, alcohol consumption and the use of some drugs (cannabis, speed, heroin, LSD and cocaine) has declined in recent years. This may indicate that the publicity campaigns are working or that the causes of drug use have subsided.

Comparative statistics for cigarette smoking are readily available from Health and Welfare Canada and Statistics Canada. Since the 1960s, fewer males aged 15 to 24 smoke cigarettes. Teenage girls, however, increased their consumption in the early '70s and then decreased consumption, but a higher percentage of girls smoked cigarettes in 1985 than in 1966. Women aged 20 to 24 have decreased their consumption marginally, but this age group still contains more women smokers than men smokers. Table 2 shows these figures in more detail for males and females. Smoking also varies by province, with more regular smokers among the young men and women in Quebec.

Table 2

Percentage of Regular Cigarette Smokers by Sex and Age, Canada, 1966 to 1985

	15-19		20-24		25-44	
	M	F	M	F	M	F
1966	35.1	20.0	60.1	43.4	61.8	31.4
1972	35.0	28.4	52.6	40.6	53.3	38.8
1977	26.9	26.7	45.2	40.7	47.0	36.6
1981	22.8	23.4	39.9	40.8	42.6	33.4
1985	20.0	21.0	32.0	38.0	38.0	31.0

Source: Extracted from Statistics Canada, Canadian Youth, Cat. 82-545E, Ottawa, April 1985, Tables 4 and 5, p. 24; Statistics Canada, Health and Social Support 1985, Cat. 11-612 no. 1, December 1987, p. 26.

Figures on alcohol consumption show an increase until the end of the '70s and a decrease since 1980. Studies from Toronto and

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Ontario indicate that about two-tnirds of nign school students drink alconol, with males, older students, those from nigher income groups and those who are not regular church-attenders more likely to consume alconolic beverages.(10) National studies of alcohol consumption also indicate a decline in the percentage of young people of botn sexes consuming alconolic beverages, as Table 3 reveals.

Table 3

Trends in Alcohol Consumption, 1978 and 1985

		Percentage Who Never Drank		Percentage of Current Drinkers*	
		M	F	M	F
15-19	1978	16	21	61	52
	1985	22	24	57	44
20-24	1978	3	7	87	71
	1985	6	8	86	65
25-44	1978	3	8	81	64
	1985	4	11	81	59

* Drinks alcoholic beverages at least once a montn.

Source: Statistics Canada, Canadian Youtn, Cat. 82-545E, Ottawa, April 1985, p. 23, Table 3; Statistics Canada, Health and Social Support, 1985, Cat. 11-612 no. 1, December 1987, p. 47, Table 5.

In Ontario, tne use of marijuana rose from tne 1960s to tne 1970s but dropped considerably during tne 1980s. About 16% of Ontario students (grades 7 to 13) used tnis drug at least once in 1987. Wnile tne

(10) Reginald Smart, The New Drinkers, Teenage Use and Abuse of Alconol, Addiction Research Foundation, 1980; p. 18; Addiction Researcn Foundation, Statistics on Alconol and Drug Use in Canada and Otner Countries, Toronto, 1982, p. 119; R.G. Smart, E.M. Adlaf and M.S. Goodstadt, "Alcohol and Otner Drug Use Among Ontario Students: An Update," Canadian Journal of Public Healtn, Vol. 77, January/February 1986, p. 57-58.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

proportion of Ontario students using harder drugs has never been very high, the proportion has dropped slightly from the beginning of the 1980s (except cocaine), as Table 4 indicates.

Table 4

Prevalence of Drug Use* Among Students (Grades 7-13) in Ontario

	Cannabis	Speed	Heroin	LSD	Cocaine
1977	25.1	2.7	2.0	6.1	3.8
1979	31.7	3.6	2.3	8.6	5.1
1981	29.9	3.0	1.5	10.2	4.8
1983	23.7	3.9	1.6	8.6	4.1
1985	21.2	3.1	1.5	7.4	4.5
1987	15.9	3.1	1.4	5.9	3.8

* Used at least once in past 12 months.

Source: Addiction Research Foundation, Statistics on Alcohol and Drug Use in Canada and Other Countries, Vol. II, Toronto, 1987.

As the Standing Committee on National Health and Welfare pointed out in its October 1987 report, entitled Booze, Pills and Dope: Reducing Substance Abuse in Canada, witnesses expressed special concern about the extent and severity of abuse of alcohol, which is the most widely abused drug in Canada. It is also the most damaging in terms of prevalence of drug-related illnesses, premature death, accidents, family disruption, violence, and other social and personal problems. The report also noted that alcohol and drug abuse is an extremely serious health and social problem among aboriginal peoples.

Although many people are concerned about drug abuse and alcohol consumption among young people, adults are not always good models. Many middle-aged parents are heavy coffee drinkers, smoke numerous cigarettes, consume immoderate quantities of alcohol and are heavy users of tranquilizers. With adult examples such as these, it is not surprising that some young people become involved in drugs. For other youth, drugs

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

are a form of escapism or transcendence of a routine or distressing life, especially one combining poverty and family violence.

SUICIDE AND ACCIDENT RATES

Considerable attention has been paid to youth suicide, although the rates are generally higher for older people, with age 50 as a high point for suicide for women and over 70 for men. From the 1960s to the 1980s, however, the suicide rates for young men increased dramatically and for young women moderately. Since 1981, the male rate has fallen slightly while the female rate has risen.

Table 5

Suicide Rates for the Population Aged 15 to 24 by Sex, Canada, 1961 to 1986 (per 100,000 population)

	15-19 years		20-24 years	
	M	F	M	F
1961	3.7	0.8	9.0	2.5
1971	12.7	3.1	23.1	5.7
1981	21.2	3.8	33.2	5.9
1986	20.2	4.5	32.8	6.0

Source: Statistics Canada (L. Lapierre and H. Aylwin), Canadian Youth-Perspectives on Their Health, Cat. 82-545E, Ottawa, April 1985, p. 87; Statistics Canada, Mortality-Summary List of Causes, Cat. 84-206, Ottawa, June 1988, p. 30, 32.

Rising rates of suicide and attempted suicide give us only a partial indication of self-destructive behaviour. Death certificates for suspected suicides are sometimes altered to protect the family. Not all suicide attempts are admitted to a hospital, and therefore some remain unrecorded. Many accidents, especially with motor vehicles, may actually be suicide but not recorded as such. Official rates are certainly a low

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

estimate of self-destructive behaviour yet they indicate a serious problem with young people.

Suicide has been related to lack of social integration, feelings of "alienation" in the population, transience, and rapid changes in values, income and life-style. Native people, those living in less developed frontier areas of Canada, and prisoners all have above-average suicide rates. Poor job prospects, families in a state of flux, changing social and moral values could all contribute to high youth suicide rates.

The figures show that men are far more likely than women to kill themselves. Some researchers have attributed women's much lower suicide rate to their closer relationships with their families which give their lives more meaning. If we look at attempted suicide, however, we see a different story. Statistics on those admitted to hospitals for attempted suicide or self-inflicted injuries are particularly high for 20 to 24 year old females compared with all other age and sex groups.(11) This is often a stressful time for young women, with possible concerns about education, employment, marriage or pregnancy. Higher attempted suicide for women is usually explained as a "cry for help" rather than a serious death wish. Perhaps some sexism is involved in this interpretation and the difference in female and male behaviour may be simply related to the different methods the sexes choose to end their lives. Men are more likely to use guns or other weapons, while women use drug overdoses probably because of sex differences in accessibility to and familiarity with these objects. It is, however, harder to "fail" with a gun.

Rising rates of youth suicide have led to increased funding of crisis "hot lines," suicide research and counselling for potential suicide victims. More attention is now being paid to psychological problems in children and youth and to family group counselling by social service professionals.

As with suicide, young women are far less likely than young men to be killed in motor vehicle accidents, as Table 6 shows. For one

---

(11) Statistics Canada (L. Lapierre and H. Aylwin), Canadian Youth-Perspectives on their Health, Cat. 82-545E, Ottawa, April 1985, p. 87.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

thing, fewer women are licensed to drive and regularly operate a motor vehicle. As well, driving fast and recklessly, driving motorcycles, and drinking and driving are more often associated with young men.

Table 6

Death Rate per 100,000 Population of Young People from Motor Vehicle Traffic Accidents, 1961 to 1986

	Male	Female
15-19 years		
1961	37.9	13.8
1971	62.2	24.2
1981	64.1	19.4
1986	45.8	16.7
20-24 years		
1961	68.6	11.7
1971	84.6	20.9
1981	68.4	16.6
1986	51.1	12.2

Source: Statistics Canada, Canadian Youth, 1985, p. 82; Statistics Canada, Mortality-Summary List of Causes, 1986, Cat. 84-206, June 1988, p. 30, 32.

Comparative death rates show that young men, socially rewarded for "macho" behaviour by their parents and their peers, live much more dangerous lives than young women. They are more likely to drink, smoke and use drugs in excess and engage in high-risk manual labour jobs and leisure activities such as skydiving, car racing, or stuntsmanship. The socialization of North American and European boys often leads to a self-destructive life-style but there have been few outcries against it by men themselves because this role is also seen as leading to lucrative and powerful positions in society. Although there have been some tendencies toward moderation in smoking, drug use, nutrition and motor vehicle deaths, the fast-paced and risky life is still portrayed in advertising as "manly" and desirable. It is for this reason that some lobby groups have tried to

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

disassociate fun and sexiness from smoking, drinking and driving in advertising. Although death rates from motor vehicle accidents have declined since 1981, the leading cause of death for young men and women in 1986 remained motor vehicle accidents. Suicide ranked second.

Trends in personal habits, such as the decline in smoking, drinking, use of drugs, and increased interest in exercise and nutrition, all indicate that Canadians in general have become more concerned with health and fitness. Policymakers and health practitioners are now focusing more on preventative health and safety standards in an attempt to improve the quality of life. Stricter drinking and driving law enforcement, for example, may have already reduced death rates from motor vehicle accidents, but the power of cars and motorcycles could be further reduced. Anti-smoking campaigns have focused on the negative health consequences, and governments have banned cigarette advertising and created no-smoking zones in all enclosed public places.

CRIMINALITY

The Juvenile Delinquents Act (1908, revised in 1928) treated children who violated federal, provincial or municipal statutes differently from adults. Children detained because of illegal activity were sent to Juvenile Court and, if incarcerated, were segregated from adult prisoners. Juveniles could be arrested for some offences (such as "sexual immorality" and truancy) which were not illegal for adults. The age of criminal responsibility was set at seven, and a young person could be tried in adult court from age 16 to 18, depending on the province. If sentenced to custody, a juvenile could receive an indeterminate sentence, which involved convincing a social worker of readiness before being released.

From 1962 to 1981, the number of crimes against the person allegedly committed by young persons (juveniles) increased eight times, and crimes against property six times. This increase in crime exceeded the

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

growth of the juvenile population several-fold.(12) Although juvenile crime increased more rapidly than adult crime, crime rates for adults remained higher, especially with respect to the more violent crimes. Almost 66% of the juvenile offences in 1981 were against property (e.g., theft, breaking and entering) and only 4% were violent crimes against the person.

Part of the reported increase in crimes committed by young people during those years could be attributed to more effective police surveillance and a greater determination to bring young people to justice. This may be particularly true for females, whose juvenile crime rates dramatically increased after 1962. But females have traditionally had much lower crime rates than males.

Several different theories about women's crime rates exist. One suggests that women now have greater opportunities to commit crime since they are participating more in public life, dealing with money, property and other people. Another theory suggests that women's changing role and greater assertiveness will encourage them to adopt similar behaviour to males. A third theory suggests that society and especially the police are now less tolerant or breaches of the law by young women and are less likely to treat them in an informal and paternalistic way. Consequently, more young women are arrested and convicted.

Compared to their treatment of adult offenders, the treatment of juveniles by the police and courts was relatively lenient.(13) Many were released with only a police warning, while others had their cases dismissed once they were brought before the courts. Incarceration, especially in a federal institution (where a minimum sentence is two years) was quite rare.

The federal Young Offenders Act (1984) introduced significant changes to the administration of justice. Young people between the ages of 12 and 18 are now classified as "young offenders." All young

---

(12) Minister of State for Youth, p. 119.

(13) Minister of State for Youth, p. 119.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

persons are subject to the same criminal charges as adults, instead of having special categories of offences, but young offenders cannot be publicly identified and cannot receive more than a three-year sentence. Young persons are now considered responsible and accountable for their own actions but theoretically have access to services and facilities to ensure that incarceration and the more severe penalties of the law are used only as a last resort.

The implementation of the Young Offenders Act has been criticized since 1984, both by those who claim it is too harsh and those who believe it is not harsh enough. Some argue that the three-year limit on sentences is too lenient, especially for those charged with murder, and that it is too difficult to transfer a young offender to adult court. Furthermore, the fact that a young offender cannot be publicly identified prevents the police from warning the public when a dangerous young person is released from custody. On the other hand, several studies(14) have indicated that incarceration rates are now higher than under the Juvenile Delinquents Act, despite the intention to keep young people out of custody. Not all provinces have provided sufficient resources for rehabilitation programs, and judges are forced to rely on restitution, community service or custody. Although some therapeutic programs are available, an offender can withdraw his consent to participate. While more resources are being spent on court procedures, the court process is prolonged and young offenders are more alienated from the process because of the backlog of cases and because lawyers are speaking on their behalf. Yet young offenders are somehow expected to take more responsibility for their actions.

---

(14) Jim Hackler, "The Impact of the Young Offenders Act," Canadian Journal of Criminology, Vol. 29, April 1987, p. 205-209; Alan W. Leschied and Peter G. Jaffe, "Impact of the Young Offenders Act on Court Dispositions: A Comparative Analysis," Canadian Journal of Criminology, Vol. 29, October 1987, p. 421-430; Alan W. Leschied and P. Gendreau, "The Declining Role of Rehabilitation in Canadian Juvenile Justice: Implications of Underlying Theory in the Young Offenders Act," Canadian Journal of Criminology, Vol. 28, July 1986, p. 315-322.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Despite criticisms of the implementation of the Act, rising rates of crime for both young offenders and adults may be more apparent than real. Victims are now more likely to report theft because they can make an insurance claim. Mechanical surveillance techniques and computerized RCMP records assist security personnel and police to catch more offenders. Professionalization of the police and urban anonymity discourage an informal treatment of young offenders, such as actual or threatened talking to their families, and thereby raise arrest rates.

Changes in society, such as the growing trend towards consumerism, do, however, tend to encourage higher crime rates. Urbanization brings more people into close proximity, and juxtaposes the rich and the poor. Commercial display windows tantalize those without money and advertisements portray the joys of affluence. Working in large multinational corporations and shopping in huge retail stores facilitate theft because of the larger social distance between the worker or client and the owner. The anonymity of the city makes theft easier because the offender can merge with the crowd. All these factors - real and apparent - raise our official rates of crime.

EDUCATION

Since 1921, when school attendance until age 16 became compulsory, children and young people have been increasingly segregated from the adult world. This is especially true of adolescents from wealthier families, who could afford to stay in school longer and have therefore been protected from full-time paid employment and adult responsibilities until well into their twenties. Since most schools are age-graded and leisure activities are often school-related, age segregation extends from school activities to sports, games and clubs and to less organized leisure pursuits. Fifty years ago, neighbourhoods and small communities often held functions which involved all age groups. Although some small communities still do this, most Canadian young people associate mainly with others of their own age. Urbanization and regional schools

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

nave promoted age segregation because more people of tne same age group are brougnt together. This creates a youth culture with behavioural standards and attitudes distinct from tnose of the adult world. Parents, teachers and policymakers may find the language, dress, nairstyles and morality of teenagers difficult to comprenend. But as tney gain increasing confidence, education and maturity, many young people leave behind tne fads and fasnions of their teen years. Underneatn tne spiky hair and net t-snirts of teenagers, researchers have found insecure young people with values similar to those of their parents.(15) In fact, very few young people engage in anti-social behaviour despite the publicity given to tnis minority.

Until the late 1970s, the proportion of young people attending school continued to rise. Table 7 shows the percentage of 15 to 19 year olds in Canada who were attending school from 1951 to 1986. These figures vary considerably by province, with the youth of the more urbanized provinces of Ontario and Quebec having higher rates of school attendance. In rural and remote areas, school attendance declines sharply after age 16.

Table 7

Percentage of the Population 15-19
Attending School Full-Time in Canada

	Males	Females
1951	40.8	40.1
1961	61.2	55.7
1971	73.8	71.1
1981	65.5	66.2
1986	72.9	72.9

Source: Minister of State for Youtn, Youth/Jeunesse, A Statistical Perspective on Youth in Canada, Ottawa, 1984, p. 90; Statistics Canada, Education and Tourism Division, telephone conversation to obtain 1986 figure, August 1988.

(15) M. Baker (1985).

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Since the 1950s, the proportion of 18 to 24 year olds enrolled in post-secondary institutions has risen dramatically. In 1951, 6% of this age group was in college or university. By 1986, this figure had risen to 25.5%, as Table 8 indicates. Much of this change can be

Table 8

Full-Time Post-Secondary Enrolment as a Proportion of the Relevant Age Groups, by Level

Year	Community College (% of population aged 18-21 years)	University		Total Post-Secondary (% of population aged 18-24 years)
		Undergraduate (% of population aged 18-21 years)	Graduate (% of population aged 22-24 years)	
1951	3.2	7.0	0.6	6.0
1961	5.3	11.9	1.1	10.6
1971	11.2	18.5	3.2	18.5
1981	14.4	18.6	3.4	20.5
1986	19.1	24.9	3.9	25.5

Sources: Canada, Statistics Canada, Perspectives Canada III, H.J. Adler and D.A. Brusegard, eds., Supply and Services Canada, Ottawa, April 1980, Cat. 11-511, Table 4.9, p. 78; Statistics Canada, Education in Canada: A Statistical Review for 1982-83, Supply and Services Canada, Ottawa, June 1984, Cat. 81-229, Table 7, p. 65, same publication for 1986-87, June 1988, Table 19, p. 123.

attributed to the dramatic increase in the enrolment of young women. In 1961, 38.5% of post-secondary students were female. By 1986, this figure had risen to 53.4%, as Table 9 shows. In addition, the expansion of the college and university system during the late 1960s and the 1970s also broadened the socio-economic base of students and allowed more young people from poor and immigrant families to study.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Table 9

Female Enrolment as a Percentage of Total Post-Secondary Enrolment, by Level

Year	Community College	University			Total Post-Secondary
		Undergraduate	Graduate	Total	
1961	69.1	26.2	16.4	25.7	38.5
1966	55.3	33.7	18.0	32.4	38.3
1971	45.9	37.7	22.6	36.0	39.5
1976	49.8	43.7	30.6	42.3	45.1
1981	51.9	48.9	39.0	44.0	48.3
1986	54.1	54.3	43.2	52.9	53.4

Sources: Canada, Statistics Canada, Perspectives Canada III, H.J. Adler and D.A. Brusegard, eds., Supply and Services Canada, Ottawa, April 1980, Cat. 11-511, Table 4.11, p. 79; Statistics Canada, School Attendance and Level of Schooling, Supply and Services Canada, Ottawa, January 1984, Cat. 92-914, Tables 2-1, 2-2; Statistics Canada, Education in Canada: A Statistical Review for 1986-87, Supply and Services Canada, Ottawa, June 1988, Cat. 81-229, calculated from p. 74-80.

In the past few years, education costs have escalated, university class sizes have increased, and the quality of Canadian post-secondary education has been debated. In addition, the distribution of federal and provincial funding has been altered. While university faculty and administrators have generally argued that they are underfunded by government, others have claimed that universities have been too lax in their entrance qualifications, should reduce their size and focus on the quality of education.(16) Recent changes in the entrance qualifications of some institutions and the raising of tuition fees will undoubtedly restrict enrolment in the future. The unfortunate consequence for potential students is the lack of alternatives, since youth unemployment rates are higher for those with lower levels of education.

(16) D. Bercuson, R. Bothwell and J. Granatstein, The Great Brain Robbery, McClelland and Stewart, Toronto, 1984.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

EMPLOYMENT

Over the past 20 years, the educational and occupational aspirations of adolescents have risen as they realize they need more schooling to find a job. "Educational inflation" elevated the qualifications needed for many jobs during the past 10 years. For example, students used to be able to attend college for one or two years after high school to qualify for teaching but now need a university degree. Large corporations used to accept management trainees after high school but now hire university graduates.

As job opportunities decline, young people must increase their educational levels to be more competitive. In a recent Canadian study of 15 to 19 year olds, nearly three-quarters of the adolescents interviewed planned to continue their education beyond high school.(17) Although many will be unable to do so for financial or intellectual reasons, the fact remains that the desire for formal schooling and the levels of post-secondary enrolment are higher than ever before.

As more young people continue their education, the participation rates of 15 to 19 year olds in the labour force rise. Tuition fees have increased and many families cannot afford to educate their children without some financial contribution by the student. Usually adolescents are able to find only low-paid service, clerical or manual labour jobs. Baker found that nearly half the students in her study worked part-time during evenings and weekends. Their jobs enabled them to afford an education yet cut into their time for homework and extra-curricular activities organized by the school. Ironically, students from higher socio-economic families were able to find part-time work more easily than those from lower socio-economic families. This was partly because of family contacts, opportunities to work in the family business, or the tendency for adolescents from higher socio-economic families to present a

---

(17) Baker (1985).

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

more favourable image to potential employers.(18) Table 10 shows how the participation rate of 15 to 24 year olds (including part-time and full-time work) has changed since 1961. The downturn in 1983 indicates the difficulty many young people experienced when looking for work during the recession.

Table 10

Participation Rates in the Labour Force
of 15 to 24 Year Olds, Canada

	15-19 Year Olds	20-24 Year Olds
1961	36.6*	68.9
1971	42.9	72.4
1976	49.8	76.2
1981	55.7	79.7
1983	51.5	79.1
1988	57.3	80.8

* 14 to 19 year olds.

Source: Extracted from Statistics Canada, Historical Labour Force Statistics, Cat. 71-201, Ottawa, 1973; Statistics Canada, Historical Labour Force Statistics - Actual Data, Seasonal Data, Seasonally-Adjusted Data, 1988, Cat. 71-201, 1988, Ottawa, January 1989, p. 242.

Unemployment rates among young people increased considerably from the 1960s to 1983 and then declined, as Table 11 indicates. Because young people often have less job experience, fewer interpersonal and job-related skills, and fewer employment contacts than older people, they experience above-average unemployment rates. Young women have traditionally experienced lower unemployment rates than young men because they have had the option of the domestic role and because of the ready

(18) These adolescents seemed to have a better understanding of employer expectations, were often more articulate and dressed in more business-like clothes (Baker (1985)).

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

availability of low-skilled clerical and service jobs. With technological innovations and economic cutbacks, however, many of these clerical and service positions are no longer available. At the same time, the age of marriage has risen and young women are less likely to be able to use marriage as an alternative to paid work, as most families now need two incomes. Consequently, female unemployment rates also increased and peaked in 1983.

Table 11

Unemployment Rates for 15 to 19 Year Olds, Canada, 1961 to 1988

	Males	Females
1961	16.1	9.2
1971	16.1	13.5
1981	17.0	15.5
1983	24.6	20.1
1988	14.2	12.0

Source: OECD, The Nature of Youth Unemployment, Paris, 1984, p. 30; Statistics Canada, Historical Labour Force Statistics, 1988, Cat. 71-201, Ottawa, January 1989, p. 208, 214.

Youth unemployment also increased in other western industrialized countries in the early 1980s for several reasons. The influx of the "post-war baby boom" generation into the labour force occurred at the same time as low economic growth. Increased life expectancies and limited job mobility have led to few vacancies. At the same time, more women have entered low-level jobs which young men used to use as stepping stones to career positions. Consequently, fewer jobs are now available for unskilled young people. Table 12 indicates that Canadian unemployment rates are highest for young people with the least education and that has become more true in recent years.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Table 12

Unemployment Rates of 15 to 24 Year Olds
by Educational Attainment, 1975 and 1983

Educational Level	1975	1983
0-8 Years	21.1	30.8
High School	12.9	21.4
Some Post-Secondary	9.3	16.4
Post-Secondary Certificate or Diploma	6.6	14.0
University Degree	6.2	10.5
Total	12.0	19.9

Source: Statistics Canada, Labour Force Annual Averages, 1975-1983, Cat. 71-529, Ottawa, 1984, Table 8, p. 90, 106.

Concern about the consequences of prolonged youth unemployment has been expressed by governments around the world. The adverse effects on physical and mental health, the potential for social unrest, and the necessity for job creation and retraining all cost taxpayers money. While short-term unemployment may be addressed with income maintenance schemes and employment information, long-term unemployment may require retraining, subsidized training programs, financial support for entrepreneurial activities, part-time work with partial unemployment compensation, or temporary jobs which involve training subsidies for employers. Governments and employers are also beginning to experiment with using funds to relocate unemployed workers, part-time work with prorated benefits, early retirement to create new jobs, and work-sharing schemes.

Canadian youth tend to take for granted government protection against unemployment and lack of income. Having grown up with social security programs, they expect to be educated, retrained, or to have their incomes subsidized when the economy stagnates. Many social security programs are work-related, however, and bypass youth who have never worked full-time for an extended period. If young people do not live with their parents or are no longer in school, they may find themselves outside the

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

"safety net" unless they resort to welfare. While older workers may be adequately protected from unemployment, younger workers with no job experience are not.

CONCLUSIONS

Older people tend to think of adolescence as a time of hope, anticipation and preparation for the future. Some young people, however, find it difficult to plan for the future considering the threat of nuclear war, the uncertainty of the labour market, and the apparent impermanence of marriage. Other adolescents demand more autonomy than their parents or teachers are willing to give them, or attempt to show that they are individuals in socially-unacceptable ways.

As more young people have furthered their education, part-time jobs have been created faster than full-time jobs. Tuition fees and other educational expenses have increased, and many families would not be able to afford to educate their children without government student loans and some financial contribution from the students themselves. Part-time work has enabled many young people to stay in school, but at the same time it has led to greater financial independence from parents. This may be one factor contributing to parents' loss of control over their adolescent children: young people are now supervised by employers as well as teachers, and spend a larger proportion of their time with other adolescents or at their part-time jobs than they did a few decades ago. These peer group and employment influences may not coincide with parental or school values and could lead to antagonisms between parents and children and problems with educational authorities.

More liberal social attitudes, effective birth control and women's entrance into the labour force have enabled young people to live together without legal marriage. As sex and procreation have been separated in the minds of many young people, marriage and childbearing have been postponed. Yet cohabitation generally leads to legal marriage. In

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

fact, marriage remains popular in present-day Canada even if it nas become a less permanent union.

Since the 1880s, birth rates in Canada have been falling, with the exception of the snort period we call the post-war baby boom. In fact, the trend toward lower birth rates is typical of all western industrialized countries. Young women will probably remain reluctant to have large families because our society makes it difficult for women to raise children and work for pay. Without major changes in the structure of the work force, in the child care system, in the cost of raising children, and in the attitudes of young people, the birth rate is unlikely to rise, even with financial incentives to reproduce.

Despite the fact that many young couples feel that their marriage will not dissolve through divorce, divorce rates among the recently-married remain high in Canada. This implies that many of today's youth will be single parents in the future. Mothers tend to receive custody of their children after divorce and to experience serious financial difficulty raising their children. Young women need to be alerted to tne importance of acquiring education and job skills, and the fact tnat tney could be forced to support themselves and tneir children with little assistance. Furthermore, women are likely to remain in the labour force for most of their adult lives, since families need two incomes to maintain their standard of living.

Young people who are now 15 to 24 years old were born at tne end of a period of high birth rates and might expect to be a part of an age cohort which will continue to experience employment problems because of its sheer size. As young people now compete for scarce jobs, an equally large number may have to compete for promotions throughout tneir occupational lives. This suggests that aspirations for unimpeded career mobility may be unreasonable and several career changes should be anticipated. For tnose who expect jobs but no "careers" (in the sense of progression through tne ranks in one occupation), frequent unemployment or underemployment may become a more common pattern for this generation than for the last. Because of the lack of opportunities for full-time permanent work, term contracts and part-time work may be realistic alternatives. Self-

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

employment may also become more widespread. Although this age conort is better-educated than their elders, early experiences with unemployment and underemployment may disadvantage them on the job market. If the economy does not substantially expand, there may be fewer permanent life-time jobs in the near future. It should be recognized, however, that only a small segment of society (better-educated white males) enjoyed the kind of job security and career mobility often associated with the last generation. Working class males, immigrants and females seldom experienced much career mobility or job stability in the past.

Youth unemployment and underemployment may be addressed more successfully by making changes to the structures of work than through job training or job creation. Shorter working hours, job-sharing, part-time work with prorated benefits, early retirement, and bans on overtime may be more practical long-term solutions than income-replacement schemes. Temporary job creation projects or expectations of entrepreneurial activities among young people are unrealistic solutions for this age group. Starting a business or consulting service requires capital, experience and maturity which many young people do not have. A short-term job may provide some job experience but often not enough to justify the cost of the program and the raised expectations among young people. On the other hand, long-term unemployment is politically and socially risky because of its costs and potential for social unrest. With increased education, young people expect to find meaningful employment. But definitions of "meaningful" may have to change for the present generation of Canadian youth, to accommodate international economic trends.

Governments can help young people to adapt to the changing economy by financially assisting them to stay in school, providing realistic career counselling for both sexes, helping them to find full-time permanent work, to retrain or relocate, and by providing social security programs which are not work-related. Governments and employers can assist young women to remain in the work force by subsidizing child care services, offering part-time work with prorated benefits, and by encouraging flexible hours and work-sharing. In order for young women, native youth and visible minorities to be promoted in a competitive job market, however, employment

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

equity programs need to be taken seriously. Since young people are our most important resource, we need to address tneir concerns and problems constructively.

REFERENCES

Addiction Research Foundation. Statistics on Alcohol and Drug Use in Canada and Other Countries. Volume II, Toronto, 1987.

Baker, Maureen. What Will Tomorrow Bring? ... A Study of the Aspirations of Adolescent Women. Canadian Advisory Council on the Status of Women, Ottawa, 1985.

Bercuson, D., R. Rothwell and J. Granatstein. The Great Brain Robbery. McClelland and Stewart, Toronto, 1984.

Bibby, Reginald W. and Donald C. Posterski. The Emerging Generation: An Inside Look at Canada's Teenagers. Irwin, Toronto, 1985.

Canada, House of Commons. Booze, Pills and Dope: Reducing Substance Abuse in Canada. Report of tne Standing Committee on National Health and Welfare, Ottawa, October 1987.

Canada, Minister of State for Youth. Youth/Jeunesse, A New Statistical Perspective on Youth in Canada. Ottawa, 1984.

Demers, Linda. Young People, A Statistical Overview. Secretary of State, Ottawa, 1982.

Denton, T.J., A.L. Robb and B.G. Spencer. Unemployment and Labour Force Behaviour of Young People: Evidence from Canada and Ontario. University of Toronto Press, Toronto, 1980.

Eichler, Margrit. Families in Canada Today. Gage, Toronto, 1983 (2nd edition 1988).

Hackler, Jim. "The Impact of tne Young Offenders Act," Canadian Journal of Criminology. Vol. 29, April 1987, p. 205-209.

Hobart, Charles. "Changing Orientations to Courtship: A Study of Young Canadians," in Canada: A Sociological Profile. Vol. 2, 1970, Edited by W.E. Mann.

Leschied, Alan W. and Peter G. Jaffe. "Impact of tne Young Offenders Act on Court Dispositions: A Comparative Analysis," Canadian Journal of Criminology. Vol. 29, October 1987, p. 421-430.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Leschied, Alan W. and P. Gendreau. "The Declining Role of Rehabilitation in Canadian Juvenile Justice: Implications of Underlying Theory in the Young Offenders Act," Canadian Journal of Criminology. Vol. 28, July 1986, p. 315-322.

OECD, The Nature of Youth Unemployment. Paris, 1984.

Posterski, Donald and Reginald Bibby. Canada's Youth "Ready for Today": A Comprehensive Survey of 15-24 Year Olds. Ottawa, Canadian Youth Foundation, 1987.

Smart, Reginald. The New Drinkers, Teenage Use and Abuse of Alcohol. Addiction Research Foundation, Toronto, 1980.

Smart, Reginald. Forbidden Highs. Addiction Research Foundation, Toronto, 1983.

Statistics Canada. Births and Deaths, 1986. Cat. 84-204, Ottawa, September 1988.

Statistics Canada (L. Lapierre and H. Aylwin). Canadian Youth, Perspectives on their Health. Cat. 82-545E, Ottawa, April 1985.

Statistics Canada. Education in Canada. Cat. 81-229, Ottawa, 1984 and 1988.

Statistics Canada. Health and Social Support, 1985. Cat. 11-612 no. 1, Ottawa, December 1987.

Statistics Canada. Historical Labour Force Statistics - Actual Data, Seasonal Data, Seasonally-Adjusted Data, 1988. Cat. 71-201, Ottawa, January 1989.

Statistics Canada. Labour Force Annual Averages, 1975-1983. Cat. 71-529, Ottawa, 1984.

Statistics Canada. Mortality Summary List of Causes, 1986. Cat. 84-206, Ottawa, June 1988.

Statistics Canada. Perspectives Canada III. Ottawa, 1980.

Statistics Canada. School Attendance and Level of Schooling. Cat. 92-914, Ottawa, January 1984.

Statistics Canada. Therapeutic Abortions, 1986. Cat. 82-211, Ottawa, December 1988.

Turcotte, Pierre. "Common-Law Unions: Nearly Half a Million in 1986," Canadian Social Trends. Autumn 1988, p. 39.

Wood, D.W. and S. Nuttall. "Single Adolescent Mothers: Dimensions of Unscheduled Parenting." Paper presented to the annual meetings of the Canadian Sociology and Anthropology Association, Guelph, 1984.

Étude générale

BP-128F

LA JEUNESSE CANADIENNE DANS UN MONDE EN ÉVOLUTION

Maureen Baker

DIVISION DES AFFAIRES POLITIQUES ET SOCIALES
Mars 1989

Bibliothèque du Parlement
Library of Parliament

Service de recherche

Le Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement travaille exclusivement pour le Parlement, effectuant des recherches et fournissant des informations aux parlementaires et aux comités du Sénat et de la Chambre des communes. Entre autres services non partisans, il assure la rédaction de rapports, de documents de travail et de bulletins d'actualité. Les attachés de recherche peuvent en outre donner des consultations dans leurs domaines de compétence.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1989

N° de cat. YM32-2/128-1989F
ISBN 0-660-92809-4

THIS DOCUMENT IS ALSO PUBLISHED IN ENGLISH

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
VIE PRIVÉE	2
CONSOMMATION D'ALCOOL, DE TABAC ET DE DROGUES ILLICITES	6
SUICIDES ET ACCIDENTS	9
CRIMINALITÉ	13
ÉDUCATION	17
EMPLOI	20
CONCLUSIONS	24
BIBLIOGRAPHIE	28

CANADA
LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

LA JEUNESSE CANADIENNE DANS UN MONDE EN ÉVOLUTION

INTRODUCTION

Les occasions et possibilités qui s'offrent aux jeunes sont fortement conditionnées par leurs propres capacités, leur connaissance du monde et la situation socio-économique de leurs parents. Mais elles sont également conditionnées par la situation économique globale, les valeurs culturelles et les politiques gouvernementales. Les jeunes des années quatre-vingt grandissent dans un monde très différent de celui qu'ont connu leurs parents ou même leurs frères et soeurs avant eux. Au cours de la dernière décennie, les changements survenus dans l'économie, le marché du travail, la technologie, les communications et les valeurs sociales ont profondément marqué la vie des jeunes.

Les Nations Unies et Statistique Canada définissent arbitrairement les jeunes comme étant la population âgée de 15 à 24 ans. Au Canada, on considère la jeunesse comme la période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Pendant cette période, les jeunes doivent prendre des décisions qui engagent leur avenir, souvent en ayant une connaissance insuffisante de leurs propres capacités et du monde. La jeunesse est également une période d'expérimentation, et la société réagit avec une certaine ambivalence à cette situation. En effet, elle s'attend à ce que les adolescents prennent des décisions concernant leur avenir, mais elle leur nie parfois le droit d'essayer des modes de vie différents. Elle leur en veut souvent d'être contre l'ordre établi, et pourtant elle leur refuse généralement une place dans l'ordre social ainsi que la possibilité de prendre des décisions.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Entre les années cinquante et les années quatre-vingt, la proportion des Canadiens âgés de 15 à 24 ans a augmenté. Cet accroissement a coïncidé avec l'explosion démograhique du "baby boom" de l'après-guerre. En 1981, il y avait 4,7 millions de jeunes au Canada, ce qui représentait 19,3 p. 100 de la population(1), mais on prévoit que ce pourcentage tombera d'ici 10 ans au niveau de 1961, soit à 14 p. 100. D'après le recensement de 1986, les 15 à 24 ans ne représentent plus que 16,5 p. 100 de la population, par suite de la diminution du taux de natalité et du vieillissement de la population.

À l'instar du reste de la population, la plupart des jeunes vivent en milieu urbain. Comme un nombre disproportionné de ceux qui ont de 20 à 24 ans émigrent vers les grandes villes pour faire leurs études ou trouver un emploi, il peut sembler que cela crée dans les villes des problèmes de jeunes. Par ailleurs, cet exode occasionne parfois des pénuries de main-d'oeuvre et une surreprésentation des personnes âgées dans les petites collectivités rurales. Cela peut se traduire par une plus forte demande de services pour les personnes âgées dans les petites collectivités et par une plus forte demande de services pour les jeunes dans les grandes villes.

Dans cette étude, il sera question des tendances qui se dessinent dans les comportements et les attitudes des jeunes, ainsi que de leur incidence possible sur les politiques sociales. Comme les jeunes représentent environ le sixième de la population canadienne, on ne peut ignorer leurs attitudes et leurs comportements. On fera quelques prévisions sur ce que sera le comportement des jeunes à l'âge adulte et sur leur future situation sociale, politique et économique.

VIE PRIVÉE

Dans leur vie privée, les jeunes d'aujourd'hui voient le plus souvent la cohabitation comme une étape préalable (ou parfois comme un substitut) au mariage, et ils ont tendance à ne pas considérer le mariage

---

(1) Linda Demers, Aperçu statistique sur les jeunes, Ottawa, Secrétariat d'État, 1982, p. 10.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

comme un état permanent. Bon nombre de jeunes aujourd'hui ont vécu la rupture du mariage de leurs parents et ont appris à faire face à pareille situation. Ces jeunes de familles désunies ont plus tendance à voir dans le divorce une solution possible à leurs éventuels problèmes conjugaux, et ils sont probablement capables d'envisager une vie en dehors du mariage. Cependant, la plupart des jeunes n'entrevoient pas les problèmes qu'ils risquent fort de connaître dans leur mariage et l'éducation de leurs enfants et ont tendance à voir la vie en rose(2).

On ne perçoit vraiment plus la sexualité de la même façon. En 1970, à peine plus de 50 p. 100 des jeunes de moins de 20 ans étaient en faveur des relations sexuelles avant le mariage(3), mais une enquête nationale récente a montré que 85 p. 100 d'entre eux y sont favorables quand les partenaires s'aiment, et que 96 p. 100 estiment que des moyens anticonceptionnels devraient être mis à la disposition de ceux qui le désirent(4). Plusieurs études nord-américaines ont révélé qu'environ 50 p. 100 des jeunes de 15 à 19 ans et 67 p. 100 de ceux de 19 ans(5) ont des relations sexuelles avant le mariage. Même si 50 p. 100 des adolescents avaient des relations au début des années quatre-vingt, seulement la moitié environ utilisaient des moyens anticonceptionnels(6), ce qui inquiétait beaucoup les parents et les personnes travaillant auprès des jeunes. Toutefois, ces dernières années, l'appréhension qu'a fait naître partout dans le monde la propagation des maladies transmises sexuellement (en particulier le SIDA) a peut-être refroidi les élans des

---

(2) Maureen Baker, "Quand je pense à demain...": Une étude sur les aspirations des adolescentes, Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1985.

(3) Charles Hobart, "Changing Orientations to Courtship: A Study of Young Canadians", Canada: A Sociological Profile, W.E. Mann (éd.), vol. 2, 1970.

(4) Donald Posterski et Reginald Bibby, La jeunesse du Canada "tout à fait contemporaine": un sondage exhaustif des 15 à 24 ans, Ottawa, Fondation canadienne de la jeunesse, 1987, p. 45.

(5) Reginald Bibby et Donald Posterski, The Emerging Generation, Toronto, Irwin, 1985, p. 77.

(6) Ibid., p. 79.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

jeunes, mais il faudra attendre plusieurs années pour voir se dessiner de nouvelles tendances.

Bien que les jeunes d'aujourd'hui aient une activité sexuelle plus précoce que ceux des années cinquante, les taux de fécondité ou de natalité des femmes de moins de 20 ans ont fortement diminué depuis cette époque. Le tableau 1 montre que moins d'entre elles donnent naissance à des enfants et que, proportionnellement, le taux de natalité a augmenté chez les femmes de 25 à 29 ans.

Tableau 1: Taux de fécondité pour 1 000 femmes, selon l'âge, Canada, 1966 à 1986

	1966	1976	1986
15-19 ans	48,2	33,4	23,5
20-24	169,1	110,3	84,8
25-29	163,5	129,9	124,6
30-34	103,3	65,6	75,6
35-39	57,5	21,1	22,6
40-44	19,1	4,3	3,2

Source: Statistique Canada, Jeunesse canadienne: perspectives sur la santé, n° de cat. 82-545F, avril 1985, p. 34; Statistique Canada, Naissances et décès, 1986, n° de cat. 84-204, septembre 1988, p. 20.

Cette tendance à une réduction du nombre de naissances chez les adolescentes peut en partie être attribuée à l'usage de plus en plus répandu des moyens anticonceptionnels et à la possibilité d'obtenir un avortement thérapeutique depuis 1969. Les statistiques gouvernementales révèlent, par exemple, que c'est chez les femmes âgées de 20 à 24 ans que le taux d'avortement est le plus élevé et que, sur toutes les femmes qui se sont fait avorter pour des raisons thérapeutiques, 67,5 p. 100 étaient célibataires(7). Cependant, le faible taux de natalité chez les adolescentes peut en partie être dû au fait que, depuis les années 70, les jeunes se marient généralement plus tard.

Pour ceux qui travaillent auprès des jeunes, le principal changement survenu est peut-être la tendance des adolescentes à garder leur enfant plutôt qu'à le confier à un service d'adoption. Les mères

---

(7) Statistique Canada, Avortements thérapeutiques, n° de cat. 82-211, décembre 1988, p. 13 et 18.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

célibataires peuvent maintenant obtenir de l'État et de la collectivité certaines formes de soutien, les attitudes face à la sexualité et au mariage sont moins strictes, et il est plus facile maintenant pour les mères célibataires de travailler et de subvenir aux besoins de leur enfant. En Ontario, seulement 30 p. 100 des mères célibataires gardaient leur enfant en 1968, mais en 1977, ce pourcentage était passé à 88 p. 100(8), et rien ne donne à penser qu'il aurait diminué ces dernières années. Cet accroissement marqué inquiète certains travailleurs sociaux. Bien des mères adolescentes ont quitté l'école et n'ont pas de compétences professionnelles qui leur permettraient de gagner leur vie. Le plus souvent, elles dépendent de l'assistance sociale et peuvent être incapables de procurer à leurs enfants les ressources financières et sociales dont ils ont besoin pour se développer et faire leur chemin dans la vie. Les travailleurs sociaux semblent essayer de garder les familles unies et d'éviter aux enfants les foyers d'accueil, mais le fait que l'on encourage les adolescentes à élever leurs enfants en inquiète certains. En effet, des études récentes révèlent que bien des adolescentes qui, au départ, ont choisi de garder leur enfant jugent après deux ans que c'est une responsabilité trop lourde pour elles(9). De plus, bon nombre de couples stériles ne peuvent adopter de bébé car les mères célibataires ne confient plus leur enfant à un service d'adoption.

Pour ce qui est de l'état matrimonial, 97 p. 100 des 15 à 19 ans sont célibataires, mais 30 p. 100 des 20 à 24 ans sont mariés. Les femmes ont tendance à se marier plus jeunes que les hommes; l'âge moyen au premier mariage est de 24,8 ans pour les femmes et de 27,0 pour les hommes. Depuis les années soixante-dix, l'âge moyen au mariage s'est élevé, de sorte qu'on trouve moins d'adolescents mariés. Par contre, on trouve de plus en plus de jeunes qui vivent ensemble sans être mariés légalement. D'après le recensement de 1986, quelque 9 p. 100 des hommes et

---

(8) M. Eichler, Families in Canada Today, Toronto, Gage, 1983, p. 281.

(9) D.W. Wood et S. Nuttall, "Single Adolescent Mothers: Dimensions of Unscheduled Parenting in Ontaric", communication présentée à l'Assemblée annuelle de la Société canadienne de sociologie et d'anthropologie, Guelph, 1984.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

15 p. 100 des femmes de 15 à 24 ans cohabitaient sans être mariés. La proportion élevée des unions de fait continuera à hausser l'âge moyen au moment du mariage, ce qui pourrait contribuer à réduire le taux de divorce dans l'avenir. On remarque que le taux de dissolution des mariages est plus élevé chez les adolescents que chez les couples plus âgés, particulièrement dans les cas où la femme était enceinte avant de se marier.

CONSOMMATION D'ALCOOL, DE TABAC ET DE DROGUES ILLICITES

L'usage très répandu de drogues et d'alcool parmi les jeunes cause beaucoup d'inquiétude, car on y voit un signe de décadence morale ou du moins d'aliénation et de désenchantement. Les responsables de la politique publique se sont parfois élevés contre la publicité qui, selon eux, allie au fait de fumer et de boire des connotations de richesse, de sexualité et de sociabilité. Cependant, des statistiques récentes révèlent que la consommation de tabac, d'alcool et de certaines drogues (cannabis, amphétamines, héroïne, LSD et cocaïne) a diminué au cours des dernières années. C'est peut-être que les campagnes de publicité contre l'usage de ces produits ont eu un effet, ou que les raisons pour lesquelles on consommait des drogues sont en partie disparues.

Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada ont établi des statistiques comparatives sur l'usage du tabac. Depuis les années soixante, le nombre des hommes de 15 à 24 ans qui fument a diminué. Toutefois, chez les jeunes filles de moins de 20 ans, la consommation a augmenté au début des années soixante-dix et diminué ensuite, mais, en 1985, on comptait toujours plus de fumeuses qu'en 1966. Les femmes de 20 à 24 ans ont légèrement réduit leur consommation, mais, dans ce groupe d'âge, on trouve toujours plus de fumeuses que de fumeurs. Le tableau 2 donne des chiffres plus détaillés, pour les hommes et pour les femmes. On note également des variations selon la province; c'est au Québec qu'on trouve le plus de fumeurs réguliers parmi les jeunes hommes et femmes.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Tableau 2: Pourcentage de fumeurs réguliers de cigarettes selon le sexe et l'âge, Canada, 1966 à 1985

	15-19		20-24		25-44	
	H	F	H	F	H	F
1966	35,1	20,0	60,1	43,4	61,8	31,4
1972	35,0	28,4	52,6	40,6	53,3	38,8
1977	26,9	26,7	45,2	40,7	47,0	36,6
1981	22,8	23,4	39,9	40,8	42,6	33,4
1985	20,0	21,0	32,0	38,0	38,0	31,0

Source: Statistique Canada, Jeunesse canadienne: perspectives sur la santé, n° de cat. 82-545F, avril 1985, p. 24, tableaux 4 et 5; Statistique Canada, Santé et aide du milieu, 1985, n° de cat. 11-612, n° 1, décembre 1987, p. 26.

Les chiffres sur la consommation d'alcool montrent qu'il y a eu une augmentation jusqu'à la fin des années soixante-dix et une diminution depuis 1980. D'après des études menées en Ontario, et à Toronto en particulier, environ les deux tiers des élèves des écoles secondaires consomment de l'alcool, et les plus susceptibles de le faire sont ceux du sexe masculin, les plus âgés, ceux qui font partie de groupes à revenu élevé et ceux qui ne fréquentent pas l'église de façon régulière(10). Les enquêtes sur la consommation de l'alcool à l'échelle nationale révèlent également une diminution du pourcentage de jeunes consommateurs des deux sexes, comme le montre le tableau 3.

En Ontario, la consommation de marijuana s'est accrue des années soixante aux années soixante-dix, mais elle a considérablement diminué durant les années quatre-vingt. Environ 16 p. 100 des élèves

---

(10) Reginald Smart, The New Drinkers, Teenage Use and Abuse of Alcohol, Fondation de recherche sur la toxicomanie, 1980, p. 18; Fondation de recherche sur la toxicomanie, Statistics on Alcohol and Drug Use in Canada and Other Countries, Toronto, 1982, p. 119; R.G. Smart, E.M. Adlaf et M.S. Goodstadt, "Alcohol and Other Drug Abuse Among Ontario Students: An Update", Revue canadienne de santé publique, vol. 77, janvier-février 1986, p. 57-58.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

ontariens (de la 7e à la 13e année) en ont consommé au moins une fois en 1987. La proportion des élèves ontariens qui consomment des drogues plus fortes comme l'héroïne n'a jamais été très élevée et elle a légèrement diminué depuis le début de la décennie (sauf dans le cas de la cocaïne), comme le montre le tableau 4.

Tableau 3: Consommation d'alcool, 1978 et 1985

		N'ont jamais bu (pourcentage)		Consommateurs réguliers* (pourcentage)	
		H	F	H	F
15-19	1978	16	21	61	52
	1985	22	24	57	44
20-24	1978	3	7	87	71
	1985	6	8	86	65
25-44	1978	3	8	81	64
	1985	4	11	81	59

* Qui consomment de l'alcool au moins une fois par mois.

Source: Statistique Canada, Jeunesse canadienne: perspectives sur la santé, n° de cat. 82-545F, avril 1985, p. 23, tableau 3; Statistique Canada, Santé et aide du milieu, 1985, n° de cat. 11-612, n° 1, décembre 1987, p. 47, tableau 5.

Tableau 4: Importance de la consommation de drogues* parmi les élèves ontariens (de la 7e à la 13e année)

	Cannabis	Amphétamines	Héroïne	LSD	Cocaïne
1977	25,1	2,7	2,0	6,1	3,8
1979	31,7	3,6	2,3	8,6	5,1
1981	29,9	3,0	1,5	10,2	4,8
1983	23,7	3,9	1,6	8,6	4,1
1985	21,2	3,1	1,5	7,4	4,5
1987	15,9	3,1	1,4	5,9	3,8

* Au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

Source: Fondation de recherche sur la toxicomanie, Statistics on Alcohol and Drug Use in Canada and other Countries, vol. II, Toronto, 1987.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Comme l'a fait remarquer le Comité permanent de la santé nationale et du bien-être social dans son rapport d'octobre 1987, Boisson, pilules et drogue: comment diminuer leur consommation au Canada, les témoins se sont dits particulièrement inquiets de la gravité et de l'étendue de la consommation d'alcool, qui est la drogue la plus consommée au Canada. Il est aussi la substance la plus dévastatrice si l'on considère le nombre de maladies de décès prématurés, d'accidents, de conflits familiaux et de cas de violence que sa consommation provoque, sans parler des autres problèmes sociaux et personnels qui en découlent. Les auteurs du rapport ont également fait remarquer que la consommation d'alcool et de drogues est une source de graves problèmes sociaux et médicaux chez les autochtones.

Bien des gens s'inquiètent de la consommation de drogues et d'alcool parmi les jeunes, mais les adultes ne sont pas toujours de bons modèles. Beaucoup de parents d'âge moyen font une consommation forte ou immodérée de café, de cigarettes, d'alcool et de tranquillisants. Devant pareil exemple des adultes, il n'est pas surprenant que certains jeunes se laissent tenter par la drogue. Pour d'autres jeunes, les drogues sont une forme d'évasion ou une façon de transcender une existence monotone ou pénible, surtout s'ils vivent dans la pauvreté et dans un climat de violence.

SUICIDES ET ACCIDENTS

On a accordé beaucoup d'attention au suicide chez les jeunes, bien que les taux soient généralement plus élevés chez leurs aînés, l'âge critique étant 50 ans pour les femmes et 70 ans et plus pour les hommes. Des années soixante aux années quatre-vingt, toutefois, les taux de suicide ont augmenté de façon très marquée chez les jeunes hommes et de façon modérée chez les jeunes femmes. Depuis 1981, le taux de suicide a cependant légèrement diminué chez les hommes et augmenté chez les femmes.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Tableau 5: Taux de suicide pour la population âgée de 15 à 24 ans, selon le sexe, Canada, 1961 à 1986 (pour 100 000 habitants)

	15-19 ans		20-24 ans	
	H	F	H	F
1961	3,7	0,8	9,0	2,5
1971	12,7	3,1	23,1	5,7
1981	21,2	3,8	33,2	5,9
1986	20,2	4,5	32,8	6,0

Source: Statistique Canada, Jeunesse canadienne: perspectives sur la santé, n° de cat. 82-545F, avril 1985, p. 87; Statistique Canada, Mortalité: liste sommaire des causes, 1986, n° de cat. 84-206, juin 1988, p. 30 et 32.

La hausse des taux de suicide et de tentative de suicide ne nous donne qu'une mesure partielle des comportements autodestructeurs. En effet, dans certains cas où l'on soupçonne un suicide, on altère les certificats de décès afin de protéger la famille. Les personnes qui font des tentatives de suicide ne sont pas toutes admises à l'hôpital et certains cas passent inaperçus. Bon nombre d'accidents, surtout s'ils impliquent un véhicule à moteur, peuvent en fait être des suicides qui ne sont pas comptés comme tels. Les chiffres officiels sous-estiment donc certainement les comportements autodestructeurs, mais ils laissent néanmoins entrevoir un problème grave chez les jeunes.

On a recensé comme causes du suicide le manque d'intégration sociale, des sentiments d'aliénation, le manque d'attaches et des changements brusques dans les valeurs, le revenu et le mode de vie. Les autochtones, les personnes qui vivent dans des régions éloignées et peu développées du Canada et les prisonniers ont tous des taux de suicide supérieurs à la moyenne. L'absence de perspectives d'emploi intéressantes, le manque de stabilité des familles et l'évolution des valeurs sociales et morales pourraient tous être des facteurs contribuant à maintenir des taux de suicide élevés parmi les jeunes.

Les chiffres montrent que les hommes risquent beaucoup plus de se tuer que les femmes. Certains chercheurs ont rattaché le taux de suicide beaucoup plus faible des femmes au fait qu'elles entretiennent des

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

liens plus étroits avec leur famille, ce qui donne plus de sens à leur existence. Toutefois, si l'on examine les tentatives de suicide, on voit se dessiner un tout autre tableau. Le nombre de personnes admises dans les hôpitaux après avoir fait une tentative de suicide ou s'être infligé des blessures est particulièrement élevé chez les femmes de 20 à 24 ans, par rapport à tous les autres groupes(11). Cette période de la vie est souvent stressante pour les femmes, qui peuvent se faire du mauvais sang au sujet des études, de l'emploi, du mariage ou de la grossesse. On interprète habituellement leurs tentatives de suicide plus nombreuses comme des "appels au secours" plutôt que comme des manifestations d'un réel désir de mourir. Un peu de sexisme intervient peut-être dans cette interprétation, et il se pourrait que la différence entre le comportement des femmes et celui des hommes soit simplement liée aux différentes méthodes qu'ils utilisent pour mettre fin à leurs jours. Les hommes sont plus susceptibles d'utiliser des armes à feu ou d'autres armes, tandis que les femmes privilégient les médicaments; le fait que ces méthodes ne soient pas accessibles et familières au même degré pour les personnes des deux sexes intervient probablement. Quoi qu'il en soit, il est certainement plus difficile de "manquer son coup" avec un fusil.

La hausse du taux de suicide chez les jeunes a incité les autorités à affecter davantage d'argent aux services de secours téléphonique, à la recherche sur le suicide et au counselling pour les personnes à tendance suicidaire. On accorde maintenant plus d'attention aux problèmes psychologiques des enfants et des jeunes, ainsi qu'au counselling familial assuré par des professionnels des services sociaux.

Comme c'est le cas pour le suicide, les jeunes femmes risquent beaucoup moins que les jeunes hommes d'être tuées dans des accidents impliquant un véhicule à moteur, comme l'indique le tableau 6. D'une part, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à avoir un permis de conduire et à conduire régulièrement. En outre, ce sont le plus

---

(11) Statistique Canada, Jeunesse canadienne: perspectives sur la santé, n° de cat. 82-545F, avril 1985, p. 87.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

souvent les jeunes hommes qui conduisent vite et dangereusement, qui ont des motocyclettes ou qui conduisent en état d'ébriété.

Tableau 6: Taux de décès de jeunes gens survenus à la suite d'accidents de la circulation impliquant un véhicule à moteur, 1961-1986 (par 100 000 habitants)

	Hommes	Femmes
15-19 ans		
1961	37,9	13,8
1971	62,2	24,2
1981	64,1	19,4
1986	45,8	16,7
20-24 ans		
1961	68,6	11,7
1971	84,6	20,9
1981	68,4	16,6
1986	51,1	12,2

Source: Statistique Canada, Jeunesse canadienne: perspectives sur la santé, n° de cat. 82-545F, avril 1985, p. 82; Statistique Canada, Mortalité: Liste sommaire des causes, 1986, n° de cat. 84-206, juin 1988.

Un comparaison des taux de décès montre que les jeunes hommes, dont les comportements "macho" sont valorisés par leurs parents et leurs égaux, vivent beaucoup plus dangereusement que les jeunes femmes. Ils ont plus tendance à boire, à fumer et à consommer de la drogue de façon excessive, à exercer des emplois manuels comportant de gros risques et à s'adonner à des loisirs comme le parachutisme, la course automobile et les acrobaties de casse-cou. La socialisation des garçons en Amérique du Nord et en Europe mène souvent à un mode de vie autodestructeur, mais les hommes eux-mêmes l'ont rarement dénoncé, car ils considèrent aussi que ce rôle mène à des positions de pouvoir et de richesse dans la société. Bien qu'on ait noté une certaine modération dans l'usage du tabac et des drogues, dans l'alimentation et dans la conduite automobile, une vie trépidante et pleine de risques est toujours dépeinte dans la publicité comme "virile" et souhaitable. C'est pour cette raison que certains groupes de pression ont essayé d'obtenir que, dans la publicité, on cesse d'associer le tabac, l'alcool et les autos ou motos à quelque chose d'agréable et de sexy. Même

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

si le nombre de décès dans des accidents impliquant des véhicules à moteur a diminué depuis 1981, ces accidents demeuraient, en 1986, la première cause de décès chez les jeunes hommes et femmes, le suicide venant au deuxième rang.

Les tendances dans les habitudes personnelles, comme la baisse de la consommation d'alcool, de tabac et de drogue et le nouvel engouement pour l'exercice et la nutrition, indiquent toutes que l'ensemble de la population canadienne se préoccupe maintenant davantage de sa santé et de sa condition physique. Les dirigeants et les professionnels de la santé accordent aujourd'hui plus d'importance aux normes préventives d'hygiène et de sécurité dans le but d'améliorer la qualité de la vie. L'application plus stricte de la loi concernant la conduite en état d'ébriété, par exemple, a peut-être déjà permis de réduire le nombre de décès résultant d'accidents de véhicules à moteur, mais on pourrait réduire davantage la puissance des voitures et des motocyclettes. Les campagnes antitabagisme insistent sur les effets nocifs du tabac pour la santé, et les gouvernements ont banni toute publicité pour la cigarette et établi des secteurs réservés aux non-fumeurs dans tous les endroits publics fermés.

CRIMINALITÉ

Aux termes de la Loi sur les jeunes délinquants (1908, révisée en 1928), les enfants qui transgressaient des lois fédérales, provinciales ou municipales étaient traités différemment des adultes. Les enfants détenus par suite d'une activité illégale passaient devant le tribunal de la jeunesse et, si on les incarcérait, ils étaient tenus à l'écart des prisonniers adultes. On pouvait arrêter des jeunes pour des délits (tels que l'"immoralité sexuelle" et l'absence non autorisée de l'école) qui n'étaient pas considérés comme tels pour des adultes. L'âge de la responsabilité criminelle était fixé à sept ans, et un jeune pouvait se faire juger par un tribunal ordinaire pour adultes dès qu'il avait entre 16 à 18 ans, selon la province. Si le tribunal optait pour une détention préventive, le jeune pouvait obtenir une sentence indéterminée et devait convaincre un travailleur social qu'il était prêt à être remis en liberté.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

De 1962 à 1981, le nombre de crimes contre la personne qui auraient été commis par des jeunes a octuplé, et le nombre de crimes contre les biens a sextuplé. Cette augmentation a dépassé bien des fois la croissance du nombre des jeunes(12). Bien que la criminalité ait augmenté plus rapidement chez les jeunes que chez les adultes, les taux de criminalité des adultes sont restés plus élevés, surtout dans le cas des crimes violents. Près de 66 p. 100 des infractions commises par des jeunes en 1981 étaient des crimes contre les biens (par exemple, vol simple et introduction par effraction), et seulement 4 p. 100 étaient des crimes violents contre la personne.

Une partie de l'augmentation constatée dans les crimes commis par des jeunes durant ces années peut être attribuée à une meilleure surveillance policière et à une volonté plus grande de traduire les jeunes en justice. Cela touche peut-être plus les femmes, dont les taux de criminalité juvénile ont augmenté considérablement après 1962, bien qu'elles aient depuis toujours des taux de criminalité plus faibles que ceux des hommes.

Il existe plusieurs théories différentes concernant les taux de criminalité des femmes. Selon l'une d'elles, les femmes auraient maintenant plus d'occasions de commettre des crimes, puisqu'elles participent davantage à la vie publique et sont davantage en contact avec l'argent, les biens et d'autres gens. Selon une autre théorie, le fait que les femmes n'aient plus le même rôle et qu'elles s'affirment davantage les incite à se comporter comme les hommes. Et selon une troisième théorie, la société, et en particulier la police, tolère moins les manquements à la loi des jeunes femmes et est moins portée à les traiter de façon conciliante et paternaliste. Par conséquent, plus de jeunes femmes sont arrêtées et condamnées.

Par rapport à la façon dont ils traitaient les contrevenants adultes, la police et les tribunaux étaient relativement cléments à

---

(12) Ministre d'État à la Jeunesse, Jeunesse/Youth: un nouveau profil statistique des jeunes au Canada, Ottawa, 1984, p. 119.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

l'endroit des jeunes contrevenants(13). Beaucoup étaient libérés sur simple avertissement de la police, et ceux qui devaient être traduits en justice bénéficiaient souvent d'un non-lieu. Les cas d'incarcération étaient très rares, en particulier dans les établissements fédéraux, où se purgent les peines d'au moins deux ans.

La Loi sur les jeunes contrevenants (1984) du gouvernement fédéral a apporté des changements importants à l'administration de la justice. Tous les jeunes âgés de 12 à 18 ans sont maintenant classés comme "jeunes contrevenants". Ils peuvent désormais faire l'objet des mêmes accusations que les adultes, les catégories d'infractions qui leur étaient particulières ayant disparu, mais ils ne peuvent être identifiés publiquement ni être condamnés à une peine de plus de trois ans. Les jeunes ont maintenant à répondre de leurs actes mais, théoriquement, ils ont aussi accès à différents services et installations visant à faire en sorte que l'incarcération et les sanctions les plus sévères ne soient utilisées qu'en dernier ressort.

La Loi sur les jeunes contrevenants fait l'objet de critiques depuis 1984, tant par ceux qui prétendent qu'elle est trop dure que par ceux qui croient qu'elle ne l'est pas assez. Certains estiment que limiter les sentences à trois ans est trop indulgent, particulièrement à l'égard de ceux qui sont coupables de meurtre, et qu'il est trop difficile de renvoyer un jeune contrevenant devant un tribunal ordinaire pour adultes. De plus, le fait qu'il est impossible d'identifier publiquement un jeune contrevenant empêche la police d'alerter la population au moment de la remise en liberté d'un jeune dangereux. Par ailleurs, plusieurs études(14) ont démontré que les taux d'incarcération sont maintenant plus

---

(13) Ibid.

(14) Jim Hackler, "The Impact of the Young Offenders Act", Revue canadienne de criminologie, vol. 29, avril 1987, p. 205-209; Alan W. Leschied et Peter G. Jaffe, "Impact of the Young Offenders Act on Court Dispositions: A Comparative Analysis", Revue canadienne de criminologie, vol. 29, octobre 1987, p. 421-430; Alan W. Leschied et P. Gendreau, "The Declining Role of Rehabilitation in Canadian Juvenile Justice: Implications of Underlying Theory in the Young Offenders Act", Revue canadienne de criminologie, vol. 28, juillet 1986, p. 315-322.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

élevés que lorsque la Loi sur les délinquants juvéniles était en vigueur, malgré l'intention d'éliminer la détention préventive. Les provinces n'ont pas toutes suffisamment financé les programmes de réhabilitation, et les juges sont forcés de compter sur la restitution, le service communautaire ou la détention préventive. Bien qu'il existe certains programmes de thérapie, un contrevenant peut refuser d'y participer. Même si l'on affecte maintenant plus de fonds aux poursuites en justice, le processus judiciaire est prolongé et les jeunes contrevenants s'y sentent aliénés en raison de l'accumulation des cas et du fait que les avocats parlent en leur nom. Malgré tout, on s'attend à ce que les jeunes contrevenants soient plus responsables de leurs actes.

Malgré les critiques formulées à l'endroit de la Loi, la hausse des taux de criminalité des jeunes et des adultes est peut-être plus apparente que réelle. Les victimes sont plus portées maintenant à signaler les cas de vol, parce qu'elles peuvent présenter une réclamation à leur assureur. Les techniques de surveillance mécaniques et l'informatisation des archives de la Gendarmerie royale aident les préposés à la sécurité et les policiers à attraper plus de contrevenants. Le plus grand professionnalisme des corps policiers et l'anonymat des grandes villes militent contre l'utilisation de méthodes laxistes dans les cas des jeunes contrevenants (comme les menaces - mises à exécution ou non - d'avertir la famille) et favorisent la hausse des taux d'arrestation.

Certains changements qui se sont produits dans la société, comme la tendance à consommer toujours plus, semblent toutefois favoriser la criminalité. L'urbanisation rassemble en un même lieu de grands nombres de personnes et juxtapose les riches et les pauvres. Les étalages des vitrines sont une tentation pour ceux qui n'ont pas d'argent, et les réclames publicitaires laissent voir les plaisirs de la richesse. Les bureaux des grandes sociétés multinationales et les grands magasins prédisposent au vol, en raison de la plus grande distance sociale qui existe entre le travailleur ou le client et le propriétaire. L'anonymat des villes facilite aussi le vol, car les voleurs peuvent se perdre dans la foule. Tous ces facteurs - réels ou apparents - font monter nos taux officiels de criminalité.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

ÉDUCATION

Depuis 1921, année où l'on a porté à 16 ans l'âge de fréquentation scolaire obligatoire, les enfants et les jeunes se retrouvent de plus en plus isolés du monde des adultes. Ce phénomène touche particulièrement les adolescents de milieu aisé, qui peuvent se permettre de fréquenter l'école plus longtemps et sont dispensés d'occuper un emploi rémunéré à plein temps et d'assumer des responsabilités d'adulte jusque dans la vingtaine avancée. Comme la plupart des écoles accueillent des élèves d'un même groupe d'âge et que les loisirs sont souvent rattachés à l'école, cette ségrégation est souvent reportée des activités scolaires aux sports, aux jeux et à la formation des clubs, de même qu'à d'autres loisirs moins organisés. Il y a cinquante ans, les quartiers et les petites collectivités organisaient souvent des activités auxquelles tous les groupes d'âge étaient invités à participer. Même si cela se fait encore à certains endroits, la plupart des jeunes Canadiens fréquentent essentiellement des personnes de leur âge. L'urbanisation et la régionalisation des écoles ont favorisé la ségrégation selon l'âge, car elles ont regroupé davantage de personnes du même âge. Elles créent une culture de jeunes ayant des normes de comportement et des attitudes différentes de celles des adultes. Les parents, les enseignants et les dirigeants sont parfois déconcertés par le langage, les tenues vestimentaires, les coiffures et la moralité des adolescents. Mais bien des jeunes renoncent aux modes et aux caprices de l'adolescence dès qu'ils ont eu la chance de s'instruire et d'acquérir plus d'assurance et de maturité. Sous les coupes "porc-épic" et les tee-shirts de filet, les chercheurs ont découvert des jeunes souffrant d'insécurité et ayant des valeurs semblables à celles de leurs parents(15). En réalité, très peu de jeunes ont un comportement antisocial; l'attention qu'on accorde à cette minorité est trompeuse.

Jusqu'à la fin des années soixante-dix, la proportion des jeunes fréquentant l'école n'a cessé d'augmenter. Le tableau 7 montre le

---

(15) Baker (1985).

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

pourcentage des jeunes de 15 à 19 ans qui fréquentaient l'école entre 1951 et 1986 au Canada. Ces chiffres varient considérablement selon la province, les jeunes des provinces plus urbanisées de l'Ontario et du Québec ayant des taux de fréquentation plus élevés. Dans les régions rurales et éloignées, la fréquentation scolaire diminue de façon marquée après l'âge de 16 ans.

Tableau 7: Pourcentage des 15 à 19 ans fréquentant l'école à plein temps au Canada

	Hommes	Femmes
1951	40,8	40,1
1961	61,2	55,7
1971	73,8	71,1
1981	65,5	66,2
1986	72,9	72,9

Source: Ministre d'État à la Jeunesse, Jeunesse/Youth, un nouveau profil statistique des jeunes au Canada, Ottawa, 1984, p. 92; Statistique Canada, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme, données de 1986 obtenues par téléphone, août 1988.

Depuis les années cinquante, la proportion des 18 à 24 ans inscrits dans des établissements postsecondaires a augmenté de façon très marquée. En 1951, 6 p. 100 des personnes de ce groupe fréquentaient le collège ou l'université. En 1986, cette proportion était passée à 25,5 p. 100, comme on peut le voir au tableau 8. Ce changement peut en grande partie être attribué à l'accroissement considérable des inscriptions des jeunes femmes. En 1961, 38,5 p. 100 des étudiants de niveau postsecondaire étaient des femmes. En 1986, cette proportion était passée à 53,4 p. 100, comme l'indique le tableau 9. En outre, l'expansion du système collégial et universitaire à la fin des années soixante et pendant les années soixante-dix a élargi le bassin socio-économique des étudiants et rendu les études accessibles à plus de jeunes de familles pauvres et de familles d'immigrants.

Au cours des dernières années, les coûts de l'éducation sont montés en flèche, les effectifs des universités ont augmenté et la qualité de l'enseignement postsecondaire au Canada a été mise en question. La répartition du financement fédérale et provincial a en outre été modifiée.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Tableau 8: Effectifs postsecondaires à temps plein exprimés en proportion des groupes d'âge pertinents, par niveau

Année	Collège communautaire (% de la population entre 18 et 21 ans)	Université		Total (% de la population entre 18 et 24 ans)
		1er cycle (% de la population entre 18 et 21 ans)	2e et 3e cycles (% de la population entre 22 et 24 ans)	
1951	3,2	7,0	0,6	6,0
1961	5,3	11,9	1,1	10,6
1971	11,2	18,5	3,2	18,5
1981	14,4	18,6	3,4	20,5
1986	19,1	24,9	3,9	25,5

Sources: Statistique Canada, Perspectives Canada III, n° de cat. 11-511, avril 1980, tableau 4.9, p. 78; Statistique Canada, L'éducation au Canada: revue statistique pour 1982-1983, n° de cat. 81-229, juin 1984, tableau 7, p. 65; (même publication pour 1986-1987, juin 1988, tableau 19, p. 123).

Tableau 9: Effectifs féminins exprimés en pourcentage des effectifs postsecondaires à temps plein, par niveau

Année	Collège communautaire	Université			Total
		1er cycle	2e et 3e cycles	Total	
1961	69,1	26,2	16,4	25,7	38,5
1966	55,3	33,7	18,0	32,4	38,3
1971	45,9	37,7	22,6	36,0	39,5
1976	49,8	43,7	30,6	42,3	45,1
1981	51,9	48,9	39,0	44,0	48,3
1986	54,1	54,3	43,2	52,9	53,4

Sources: Statistique Canada, Perspectives Canada III, n° de cat. 11-511, avril 1980, tableau 4.11, p. 79; Statistique Canada, Fréquentation scolaire et niveau de scolarité, n° de cat. 92-914, tableaux 2-1 et 2-2; Statistique Canada, L'éducation au Canada: revue statistique pour 1986-1987, n° de cat. 81-229, juin 1988, données calculées à partir des p. 74-80.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Les professeurs et les administrateurs des universités se défendent généralement en disant que les gouvernements fédéral et provinciaux ne leur fournissent pas suffisamment d'argent, mais d'autres prétendent que les universités ont des conditions d'admission trop souples, qu'elles devraient réduire leurs effectifs et qu'elles devraient se concentrer sur la qualité de l'enseignement(16). Le resserrement récent des conditions d'admission dans certains établissements et la hausse des frais de scolarité réduiront sans doute le nombre des inscriptions à l'avenir. Cela ne laisse malheureusement que fort peu de choix aux aspirants étudiants, puisque les taux de chômage des jeunes sont plus élevés chez les moins instruits.

EMPLOI

Au cours des 20 dernières années, les adolescents ont haussé leurs aspirations scolaires et professionnelles, car ils se sont rendu compte qu'il leur fallait une meilleure instruction pour trouver un emploi. L'"inflation éducationnelle" a fait monter les titres de compétence exigés pour bon nombre d'emplois au cours de la dernière décennie. Par exemple, il fut un temps où il suffisait de fréquenter un collège pendant un an ou deux pour être admis dans l'enseignement, mais il faut maintenant un diplôme universitaire; les grandes sociétés avaient l'habitude d'accueillir des stagiaires en administration diplômés du secondaire, mais maintenant, elles engagent des diplômés d'université.

La réduction des débouchés force les jeunes à faire des études plus poussées pour devenir plus compétitifs. Récemment, on a effectué au Canada une étude auprès de jeunes de 15 à 19 ans et constaté que près des trois quarts d'entre eux comptaient poursuivre leurs études après le secondaire(17). Il est vrai que bon nombre ne pourront réaliser cette ambition pour des raisons d'ordre financier ou intellectuel, mais il n'en demeure pas moins que la volonté de s'instruire et les taux de

---

(16) D. Bercuson, R. Rothwell et J. Granatstein, The Great Brain Robbery, Toronto, McClelland and Stewart, 1984.

(17) Baker (1985).

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

fréquentation des établissements postsecondaires sont à un niveau jamais atteint auparavant.

L'accroissement du nombre des jeunes qui poursuivent leurs études a fait monter le taux d'activité du groupe des 15 à 19 ans sur le marché du travail. En effet, les frais de scolarité ont augmenté, et bien des familles ne peuvent se permettre de faire instruire leurs enfants sans un apport financier de ceux-ci. Habituellement, les adolescents n'arrivent à trouver que des emplois peu rémunérateurs dans les secteurs du travail de bureau, du travail manuel ou des services. M. Baker a constaté que près de la moitié des élèves de son échantillon travaillaient à temps partiel, le soir et la fin de semaine. Leurs emplois leur permettaient de s'instruire mais rognaient par ailleurs sur le temps dont ils disposaient pour leurs devoirs et les activités parascolaires organisées par les établissements d'enseignement qu'ils fréquentaient. Ironiquement, les élèves de milieu aisé arrivaient à trouver du travail à temps partiel plus facilement que les autres, en partie grâce à des contacts familiaux, à des occasions de travailler dans une entreprise familiale ou à leur tendance à mieux se faire valoir auprès des employeurs éventuels(18). Le tableau 10 montre comment le taux d'activité des 15 à 24 ans a changé

Tableau 10: Taux d'activité des 15 à 24 ans, Canada

	15-19 ans	20-24 ans
1961	36,6*	68,9
1971	42,9	72,4
1976	49,8	76,2
1981	55,7	79,7
1983	51,5	79,1
1988	57,3	80,8

* 14 à 19 ans.

Source: Statistique Canada, Statistiques chronologiques sur la population active, n° de cat. 71-201, 1973; Statistique Canada, Statistiques chronologiques sur la population active: chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées, 1988, n° de cat. 71-201, janvier 1989, p. 242.

---

(18) Ces adolescents semblaient mieux comprendre les attentes des employeurs, s'exprimaient souvent mieux et s'habillaient plus "sérieusement" (Baker, 1985).

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

depuis 1961 (emplois à plein temps et à temps partiel y compris). La baisse de 1983 reflète la difficulté que bien des jeunes ont éprouvée à trouver du travail durant la récession.

Le chômage chez les jeunes a augmenté considérablement entre 1960 et 1983 et a diminué par la suite, comme l'indique le tableau 11. Du fait qu'ils ont souvent moins d'expérience et de compétences professionnelles, d'aptitudes aux relations interpersonnelles et de contacts dans le milieu du travail que les gens plus âgés, leurs taux de chômage sont plus élevés que la moyenne. Par le passé, les jeunes femmes avaient des taux de chômage plus faibles que les jeunes hommes, parce qu'elles pouvaient choisir de devenir ménagères et parce qu'il y avait une abondance d'emplois peu spécialisés dans les bureaux et dans le secteur des services. Cependant, les innovations technologiques et les compressions économiques ont fait disparaître bon nombre de ces emplois. Parallèlement, l'âge au mariage s'est élevé, et les jeunes femmes sont moins portées à considérer le mariage comme une option au même titre qu'un emploi rémunéré, puisque la plupart des familles ont maintenant besoin de deux revenus. Par conséquent, les taux de chômage des femmes ont aussi augmenté et ont atteint leur plus haut niveau en 1983.

Tableau 11: Taux de chômage des 15 à 19 ans Canada, 1961-1988

	Hommes	Femmes
1961	16,1	9,2
1971	16,1	13,5
1981	17,0	15,5
1983	24,6	20,1
1988	14,2	12,0

Source: OCDE, La nature du chômage des jeunes, Paris, 1984, p. 68; Statistique Canada, Statistiques chronologiques sur la population active: chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées, n° de cat. 71-201, janvier 1989, p. 208 et 214.

Le chômage des jeunes a aussi augmenté dans les autres pays industrialisés de l'Occident au début des années quatre-vingt pour diverses raisons. L'afflux sur le marché du travail de la génération du "baby boom" a coïncidé avec le ralentissement de la croissance économique. Comme les

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

gens ont maintenant une espérance de vie plus longue et que leur mobilité en matière d'emploi est limitée, les postes vacants se font rares. En outre, un nombre croissant de femmes ont pris des emplois de niveau inférieur que les jeunes hommes acceptaient autrefois en vue d'accéder à des postes plus élevés. Par conséquent, il y a maintenant moins d'emplois pour les jeunes non spécialisés. Le tableau 12 montre que les taux de chômage sont plus élevés parmi les jeunes Canadiens les moins instruits, ce que la situation des dernières années n'a fait que confirmer.

Tableau 12: Taux de chômage des 15 à 24 ans selon le niveau d'instruction, 1975 et 1983

Niveau d'instruction	1975	1983
0 à 8 années	21,1	30,8
Études secondaires	12,9	21,4
Études postsecondaires	9,3	16,4
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	6,6	14,0
Grade universitaire	6,2	10,5
Total	12,0	19,9

Source: Statistique Canada, Moyennes annuelles de la population active, 1975-1983, n° de cat. 71-529, 1984, tableau 8, p. 90 et 106.

Les gouvernements du monde entier s'inquiètent des conséquences du chômage prolongé chez les jeunes. Les effets sur la santé physique et mentale, les risques de déstabilisation sociale et la nécessité de créer des emplois et de recycler les travailleurs coûtent de l'argent au contribuable. Bien qu'il soit possible de remédier au chômage à court terme au moyen de régimes de soutien du revenu et d'information sur les emplois, on peut être obligé, pour s'attaquer au chômage à long terme, de recourir au recyclage, aux programmes de formation subventionnée, au soutien financier de diverses entreprises, au travail à temps partiel accompagné d'une indemnisation de chômage partielle ou à des emplois temporaires comportant des indemnités de formation pour les employeurs. Les gouvernements et les employeurs commencent en outre à tenter certaines expériences: utiliser des fonds pour déplacer des travailleurs en chômage, prévoir du travail à temps partiel et des avantages sociaux proportionnels,

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

accorder des retraites anticipées pour créer de nouveaux emplois et instituer des programmes de travail partagé.

Les jeunes Canadiens ont tendance à tenir pour acquis les régimes gouvernementaux de protection contre le chômage et l'absence de revenu. Comme ils ont toujours connu les programmes de sécurité sociale, ils s'attendent tout naturellement à être éduqués, recyclés ou assurés d'un revenu lorsque l'économie stagne. Toutefois, bon nombre de programmes de sécurité sociale sont rattachés à l'emploi et ne s'adressent pas aux jeunes qui n'ont jamais travaillé à plein temps pour une période prolongée. Ceux qui ne vivent plus avec leurs parents et ne fréquentent plus l'école risquent de n'avoir aucun autre recours que le bien-être social. Les travailleurs plus âgés sont bien protégés contre le chômage, mais les jeunes travailleurs sans expérience professionnelle ne le sont pas.

CONCLUSIONS

Les adultes voient l'adolescence comme une période d'espérance, d'attente et de préparation pour l'avenir. Toutefois, certains jeunes trouvent difficile de planifier leur avenir, compte tenu de la menace nucléaire, de l'incertitude du marché du travail et de l'apparente précarité du mariage. D'autres adolescents réclament une plus grande autonomie que ne sont pas disposés à leur accorder leurs parents et leurs enseignants, qui tentent de leur prouver que leurs comportements sont socialement inacceptables.

À mesure qu'augmente le nombre de jeunes poursuivant des études avancées, le taux de croissance des emplois à temps partiel dépasse celui des emplois à temps plein. Les frais d'inscription et les autres dépenses liées à l'éducation ont augmenté, et bon nombre de familles n'auraient pas les moyens de faire instruire leurs enfants sans les prêts gouvernementaux aux étudiants et une certaine participation financière de la part des étudiants eux-mêmes. Grâce aux emplois à temps partiel, beaucoup de jeunes ont pu continuer leurs études mais, en même temps, il en sont venus à dépendre moins de leurs parents sur le plan financier. C'est peut-être là un des facteurs auxquels est due la perte d'autorité des

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

parents d'adolescents: les jeunes sont maintenant surveillés aussi bien par des employeurs que par des enseignants, et ils passent plus de temps avec d'autres adolescents ou encore à leur emploi à temps partiel qu'il y a quelques dizaines d'années. Ces influences exercées par les pairs et les collègues ne correspondent pas forcément aux valeurs véhiculées par les milieux familial ou scolaire et peuvent être à la source d'antagonismes entre parents et enfants ainsi que de conflits avec les autorités scolaires.

Des attitudes sociales plus libérales, des méthodes de contraception efficaces et l'entrée des femmes sur le marché du travail ont permis aux jeunes de cohabiter hors des liens légaux du mariage. Comme beaucoup d'entre eux établissent maintenant une distinction entre les rapports sexuels et la procréation, le mariage et la maternité semblent reportés à plus tard. Cependant, la cohabitation entraîne généralement une légalisation de l'union par le mariage. En fait, même s'il a perdu de son caractère de permanence, le mariage demeure populaire dans la société canadienne d'aujourd'hui.

Depuis les années 1880, les taux de natalité ont baissé constamment au Canada, sauf durant la brève explosion démographique d'après-guerre. En fait, la tendance à la baisse de la natalité est typique de tous les pays occidentaux industrialisés. Les jeunes femmes continueront probablement à ne pas avoir de grandes familles puisque notre société ne leur permet pas facilement d'élever des enfants et de travailler contre rémunération. Si la structure du marché du travail, le régime de garde des enfants, les coûts élevés liés à leur éducation ainsi que les attitudes des jeunes ne connaissent aucune modification en profondeur, il est fort peu probable que le taux de natalité augmentera, même si le gouvernement offre des stimulants financiers pour favoriser la procréation.

En dépit du fait que beaucoup de jeunes couples ne croient pas que leur mariage se terminera par un divorce, les taux de divorce chez les nouveaux couples demeurent assez élevés au Canada. Cela signifie que bon nombre de jeunes d'aujourd'hui seront des parents célibataires demain. Comme elles obtiennent habituellement la garde de leurs enfants après le divorce, les mères ont souvent de graves difficultés financières à les

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

élever. Les jeunes femmes doivent être sensibilisées à l'importance d'acquérir des connaissances et des aptitutes professionnelles et à la possibilité qu'elles se voient forcées d'assurer leur propre subsistance ainsi que celle de leurs enfants en ne comptant que sur une aide minime. De plus, les femmes sont susceptibles de rester sur le marché du travail durant la majeure partie de leur vie active, puisque les familles ont maintenant besoin de deux revenus pour maintenir leur niveau de vie.

Les jeunes qui ont actuellement de 15 à 24 ans sont nés à la fin d'une période de forte natalité et peuvent s'attendre à faire partie d'une cohorte qui continuera d'avoir certains problèmes d'emploi du simple fait de son nombre. Tous ces jeunes qui se font la lutte pour obtenir les rares emplois disponibles aujourd'hui se feront probablement la lutte pour les promotions durant toute leur vie active. Cela laisse supposer qu'il n'est peut-être pas raisonnable d'aspirer à l'avancement sans obstacle et qu'il faudrait peut-être entrevoir plusieurs changements de carrière. Pour ceux qui aspirent à des emplois mais non à une "carrière" (au sens d'une progression d'un échelon à l'autre dans une même profession), le chômage et le sous-emploi pourraient sévir davantage dans cette génération-ci que dans celle qui l'a précédée. À cause du manque d'emplois permanents à plein temps, les contrats d'une durée déterminée et le travail à temps partiel pourraient devenir des solutions de rechange réalistes. Le travail autonome pourrait aussi se répandre. Bien que les personnes de cette cohorte soient plus instruites que leurs aînés, leur mise en contact précoce avec le chômage et le sous-emploi pourrait les défavoriser sur le marché du travail. Si l'économie ne connaît pas une croissance suffisamment marquée, il pourrait y avoir moins d'emplois permanents "à vie" dans un avenir rapproché. Il convient toutefois de signaler que seul un petit segment de la société (les hommes blancs instruits) jouissaient du genre de sécurité d'emploi et de mobilité professionnelle souvent associé à la dernière génération. En effet, dans le passé, les hommes de la classe ouvrière, les immigrants et les femmes ont rarement connu la mobilité professionnelle ou la stabilité d'emploi.

Le problème du chômage et du sous-emploi des jeunes serait moins grave si l'on transformait les structures du travail au lieu d'offrir

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

des programmes de formation et de création d'emplois. Les heures plus courtes, le travail partagé, le travail à temps partiel avec avantages sociaux proportionnels, la retraite anticipée et l'interdiction des heures supplémentaires pourraient être à long terme des solutions plus pratiques que les régimes de sécurité du revenu. Les projets de création d'emplois temporaires ou l'encouragement de l'esprit d'entreprise sont des solutions irréalistes pour ce groupe d'âge. Pour lancer une entreprise ou un service de consultation, il faut du capital, de l'expérience et de la maturité, ce que bien des jeunes n'ont pas. Un emploi temporaire peut procurer une certaine expérience professionnelle, mais souvent pas assez pour justifier le coût du programme et les attentes que l'on fait naître chez les jeunes. Par contre, le chômage prolongé présente un risque politique et social, en raison de son coût et de la déstabilisation sociale qu'il peut provoquer. Les jeunes qui font des études poussées s'attendent à trouver un emploi valorisant, mais il pourrait s'avérer nécessaire de modifier la définition de "valorisant" pour la génération actuelle de jeunes Canadiens, à la lumière des tendances économiques internationales.

Les gouvernements peuvent aider les jeunes à s'adapter aux changements économiques en accordant de l'aide financière à ceux qui veulent poursuivre leurs études, en offrant du counselling professionnel et réaliste aux deux sexes, en aidant ceux qui sont intéressés à trouver un emploi permanent à plein temps, en offrant des programmes de recyclage et de déplacement, et en instituant des programmes de sécurité sociale qui ne soient pas tributaires de l'emploi. Les gouvernements et les employeurs peuvent aider les jeunes femmes à garder leur place sur le marché du travail en subventionnant des services de garde, en offrant des emplois à temps partiel comportant des avantages sociaux proportionnels et en encourageant l'établissement d'horaires flexibles et le partage du travail. Toutefois, pour que les jeunes femmes, les autochtones et les membres des minorités visibles puissent avancer dans un marché du travail concurrentiel, il faut prendre au sérieux les programmes d'équité en matière d'emploi. Comme les jeunes sont notre ressource la plus précieuse, nous devons examiner leurs problèmes et préoccupations de façon constructive.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

BIBLIOGRAPHIE

Baker, Maureen. "Quand je pense à demain...": une étude sur les aspirations des adolescentes. Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1985.

Bercuson, D., R. Rothwell et J. Granatstein. The Great Brain Robbery. Toronto, McClelland and Stewart, 1984.

Bibby, Reginald W. et Donald C. Posterski. The Emerging Generation: An Inside Look at Canada's Teenagers. Toronto, Irwin, 1985.

Chambre des communes, Comité permanent de la santé nationale et du bien-être social. Boisson, pilules et drogue: comment diminuer leur consommation au Canada. Ottawa, octobre 1987.

Demers, Linda. Aperçu statistique sur les jeunes. Ottawa, Secrétariat d'État, 1982.

Denton, T.J., A.L. Robb et B.G. Spencer. Unemployment and Labour Force Behaviour of Young People: Evidence from Canada and Ontario. Toronto, University of Toronto Press, 1980.

Eichler, Margrit. Families in Canada Today. 2 édition. Toronto, Gage, 1989.

Fondation de recherche sur la toxicomanie. Statistics on Alcohol and Drug Use in Canada and Other Countries. Vol. II. Toronto, 1987.

Hackler, Jim. "The Impact of the Young Offenders Act". Revue canadienne de criminilogie, vol. 29, avril 1987, p. 205-209.

Hobart, Charles. "Changing Orientations to Courtship: A Study of Young Canadians". Canada: A Sociological Profile. W.E. Mann (éd.). Vol. 2, 1970.

Leschied, Alan W. et P. Gendreau. "The Declining Role of Rehabilitation in Canadian Juvenile Justice: Implications of Underlying Theory in the Young Offenders Act". Revue canadienne de criminologie, vol. 28, juillet 1986, p. 315-322.

Leschied, Alan W. et Peter G. Jaffe. "Impact of the Young Offenders Act on Court Dispositions: A Comparative Analysis". Revue canadienne de criminologie, vol. 29, octobre 1987, p. 421-430.

Ministre d'État à la Jeunesse. Jeunesse/Youth: un nouveau profil statistique des jeunes au Canada. Ottawa, 1984.

OCDE. La nature du chômage des jeunes. Paris, 1984.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Posterski, Donald et Reginald Bibby. La jeunesse du Canada "tout à fait contemporaine": un sondage exhaustif des 15 à 24 ans. Ottawa, Fondation canadienne de la jeunesse, 1987.

Smart, Reginald. The New Drinkers: Tennage Use and Abuse of Alcohol. Toronto, Fondation de recherche sur la toxicomanie, 1980.

Smart, Reginald. Forbidden Highs. Toronto, Fondation de recherche sur la toxicomanie, 1983.

Statistique Canada. Avortements thérapeutiques, 1986. N° de cat. 82-211. Ottawa, décembre 1988.

Statistique Canada. L'éducation au Canada. N° de cat. 81-229. Ottawa, 1984 et 1988.

Statistique Canada. Fréquentation scolaire et niveau de scolarité. N° de cat. 92-914. Ottawa, janvier 1984.

Statistique Canada. Jeunesse canadienne: perspectives sur la santé. N° de cat. 82-545F. Ottawa, avril 1985.

Statistique Canada. Mortalité: liste sommaire des causes, 1986. N° de cat. 84-206. Ottawa, juin 1988.

Statistique Canada. Moyennes annuelles de la population active, 1975-1983. N° de cat. 71-529. Ottawa, 1984.

Statistique Canada. Naissances et décès, 1986. N° de cat. 84-204. Ottawa, septembre 1988.

Statistique Canada. Perspectives Canada III. Ottawa, 1980.

Statistique Canada. Santé et aide du milieu, 1985. N° de cat. 11-612, n° 1. Ottawa, décembre 1987.

Statistique Canada. Statistiques chronologiques sur la population active: chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées, 1988. N° de cat. 71-201. Ottawa, janvier 1989.

Turcotte, Pierre. "Les unions libres: près d'un demi-million en 1986". Tendances sociales canadiennes, automne 1988, p. 39.

Wood, D.W. et S. Nuttall. "Single Adolescent Mothers: Dimensions of Unscheduled Parenting". Communication présentée à l'Assemblée annuelle de la Société canadienne de sociologie et d'anthropologie. Guelph, 1984.